



Conseil municipal du 13 juin 2017 Compte-rendu

Le treize juin deux mil dix-sept, à vingt heures, le Conseil municipal de ST NIZIER SOUS -CHARLIEU, dûment convoqué par courrier du 7 juin 2017, s'est réuni à la mairie – salle du conseil municipal - 91, rue de la Mairie - en séance publique, sous la présidence de Jean-Victor THEVENET, Maire.

Membres : **Présents** : Jean-Victor THEVENET, Maire ; Daniel DURAND, Daniel BOUILLON, Sandrine GALICHON, Fabrice CHENAUD, Marie-Christine CALLSEN Adjoints ;
 - en exercice : 16 Fernand DARGAUD, Laurent PEGON, Cécile BURDIN, Karine ALMERAS,
 - présents : 12 Maryline PERRIN, Delphine LINOIS, conseillers municipaux.
 - votants : 14
 - pouvoirs : 2 **Excusés** : Joël CORNELOUP a donné procuration à Daniel DURAND
 Quorum : 8 Cécile TALON a donné procuration à Sandrine GALICHON, Stéphanie MICHEL et Elodie BERRAUD
 Arrivée à 8h30 de Laurent PEGON

Secrétaire : Daniel BOUILLON - Secrétaire auxiliaire : Sophie BAYET, secrétaire de mairie.

Conseil municipal du 2 mai 2017 : approbation du registre des délibérations et du procès-verbal

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, le registre des délibérations et le procès-verbal de sa réunion du 2 mai 2017.

Réunions municipales et intercommunales : observations sur les comptes-rendus

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal n'émet pas d'observations particulières sur les comptes-rendus suivants :

- o du conseil communautaire du 20 avril 2017 ;
- o du bureau municipal n°8 du 24 avril 2017 ;
- o de la commission des bâtiments n°1 du 27 avril 2017 ;
- o du bureau municipal n°9 du 9 mai 2017 ;
- o de la commission voirie – cimetière - aménagement n°2 du 10 mai 2017 ;
- o du conseil communautaire du 18 mai 2017 ;
- o du bureau municipal n°10 du 22 mai 2017 ;
- o du bureau municipal n°11 du 6 juin 2017.

Décisions du maire : rendu compte au conseil municipal

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal prend connaissance des décisions du maire a prise en vertu de la délégation d'attributions du 8 avril 2014 : n° DEC. 2017-04-02 et 03 relatives aux marchés complémentaires pour l'aménagement du centre bourg et n°DEC .2017 -04-04 pour le programme de voirie communale 2017

Garderie et restaurant scolaires : tarif 2017-2018

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal **FIXE** le tarif des services périscolaires pour l'année 2017-2018 comme suit :

- **GARDERIE** :
 - régulière - par mois : 15.00 €
 - occasionnelle - par jour : 1.40 €
- **RESTAURANT SCOLAIRE** : repas : 3.65 €

Emprunt pour la réalisation de la boulangerie

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Après consultation de 3 banques, le Conseil municipal **décide de réaliser auprès de la Caisse d'Épargne LOIRE DROME ARDECHE aux conditions de cet établissement, un emprunt de la somme de 400 000 euros destinés à financer la construction de la boulangerie et dont le remboursement s'effectuera sur 15 ans.**

Ce nouvel emprunt n'impactera pas les finances communales puisque des emprunts ayant des échéances plus élevés se terminent cette année.

Budget général 2017 : décision modificative n° 2

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire,

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, la décision modificative n°2 au budget primitif 2017 pour procéder à des ajustements de crédits et de dépenses au sein des deux sections, fonctionnement et investissement, sans changer le montant général initial.

Modification du tableau des effectifs au 1er janvier 2017 pour un avancement de grade

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des votants, de modifier le tableau des effectifs pour permettre l'avancement de grade de deux agents au 1^{er} janvier 2017. Il supprime deux emplois d'ATSEM principal de 2eme Classe et crée 2 emplois d'ATSEM principal de 1^{ère} classe.

Location logement du château

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Jean-Victor THEVENET, Maire annonce que le logement du château est à louer à partir du 17 juin 2017.

Questions diverses

Réunion publique pour la présentation de l'aménagement du Bourg :

Elle aura lieu le 20 juin à 19 heures à la salle des fêtes.

Contrat saisonnier :

Sébastien VERCHERE a été retenu et interviendra pour la commune du 1^{er} au 25 août 2017.

Rythmes scolaires

Aucun texte officiel n'est paru à ce jour permettant la modification des rythmes scolaires. Un questionnaire par l'école a été transmis le 13 juin aux parents pour connaître leur vœu.

Mr le Maire rappelle que :

- Théoriquement les directeurs académiques des services de l'éducation nationale (DASEN) doivent se prononcer après avis du Conseil municipal et du Conseil d'école ;
- La commune a mis tout en œuvre pour que les temps périscolaires soient de qualité. Des démarches ont été entreprises pour l'année scolaire 2017/2018.

Il se profile que la commune conservera cette organisation pour l'année scolaire 2017/2018.

La Société de Chasse

Il s'avère que le terrain proposé près du terrain de football n'est pas constructible car il est en zone inondable. Il faut réfléchir à une autre solution

Elections sénatoriales

Le Conseil élira des délégués le 30 juin prochain. Les élections sénatoriales son prévues le 24 septembre 2017

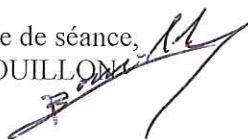
Signalement intersection dangereuse entre le chemin du Cherondée et la route de Fleury.

Pour avoir une meilleure visibilité, la solution pourrait être d'élargir la sortie en achetant une portion de la parcelle qui empêche la visibilité. Le conseil municipal demande que le sujet soit étudié à la prochaine commission voirie.

Jean-Victor THEVENET, Maire, lève la séance à 22 heures.

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 13 juin 2017.

Le secrétaire de séance,
Daniel BOUILLON



Le Maire,
Jean-Victor THEVENET

